CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Jeudi 23 février 2023 : Présentation des architectes de l'adaptation du projet

Jeudi 23 mars 2023 : Présentation des architectes des modifications et validation

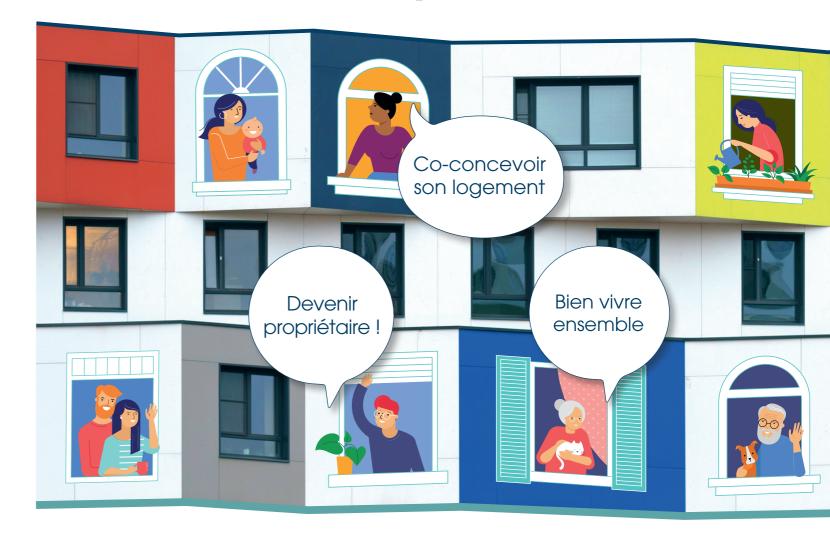
Jeudi 27 avril 2023 : Travail participatif sur les espaces mutualisés

Mardi 16 mai 2023 : Décider & finaliser les logements et les espaces mutualisés

Jeudi 15 juin 2023 : Gouvernance



Le Prissé à Bayonne





Un nouveau projet d'habitat participatif

30 logements en Bail Réel solidaire



Tél. 05 59 58 40 84 accession@ophsa.fr immobilier.habitatsudatlantic.fr

2 chemin Abbé Edouard Cestac 64100 BAYONNE www.habitatsudatlantic.fr













LE PRISSÉ BAYONNE : UN NOUVEAU QUARTIER E+C-

La Ville de Bayonne et Habitat Sud Atlantic (HSA) lancent très prochainement "Le Prissé", programme mixte situé le long de l'Avenue Duvergier de Hauranne près du château d'eau, en limite de Saint-Pierre d'Irube.

Le programme comprend 350 nouveaux logements, dont 45 % de logements sociaux (70 logements locatifs sociaux et 88 logements en accession sociale).

Le Prissé a pour ambition d'être un nouveau quartier à la fois exemplaire et vertueux, **tant au niveau de la conception globale** (orientation des bâtiments, densité maîtrisée, approche bioclimatique, qualité de vie dans les logements et dans les espaces extérieurs), **que de son impact environnemental** (choix des matériaux, place du végétal, îlot de fraîcheur, économie d'énergies, imperméabilisation des sols limitée).

L'installation de services et commerces de proximité. L'aménagement global prévoit des espaces publics végétalisés (place, venelles, cheminements doux).

"Le Prissé, mon quartier" est un projet bayonnais, lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME sur l'expérimentation des quartiers E+C-(Energie Positive et Réduction carbone).

Il envisage notamment des stationnements en ouvrage avec des rez-de-chaussée réversibles, des chaudières bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ou encore la récupération des eaux de pluie pour les sanitaires.



LE PRISSÉ : 30 LOGEMENTS EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE ET EN MODE PARTICIPATIF

HSA, au côté de la Ville de Bayonne, a souhaité proposer des logements en habitat participatif et vous invite à venir apporter votre pierre à l'édifice.

30 logements en accession sociale en Bail Réel Solidaire sont proposés en mode participatif (voir page suivante).



QU'EST CE QUE L'HABITAT PARTICIPATIF?

L'habitat participatif repose sur une demande citoyenne : il permet à des groupes de personnes de réfléchir ensemble à un projet immobilier et de vie commune. Cette démarche collective prône un mode de vie où les valeurs de partage, de solidarité et de coopération tiennent une place centrale. Les habitants participent aux différentes étapes du projet de la phase conception à la phase réalisation. Ils mutualisent des services et des espaces partagés au quotidien et sont acteurs dans la gestion de leur immeuble.

+ d'engagement

- ✓ Je suis au coeur des décisions.
- ✓ Je réside dans un habitat qui correspond à mon mode de vie.
- ✓ Je participe à la conception de mon logement.

+ de partage

- ✓ Je partage avec le groupe d'habitants des aspirations sociétales et environnementales.
- ✓ Je gère ma résidence en coopération avec mes voisins.
- ✓ Je m'inscris dans une démarche participative responsable.
- ✓ Je contribue à la création de lien social dans la résidence et le quartier.

+ d'économies

- J'accède à la propriété à prix maîtrisé.
- J'optimise mon budget disponible avec un projet à mes mesures.

+ d'espace

Je choisis avec le groupe les espaces communs (salle de jeux, chambre d'amis, potager, buanderie, ...) et les règles d'usage.

LE PRISSÉ À BAYONNE, PROPRIÉTAIRE AVEC LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Depuis le 30 juillet 2020, Habitat Sud Atlantic (HSA) est agréé Organisme Foncier Solidaire. Cet agrément permet de proposer à de futurs propriétaires d'acquérir un bien avec un Bail Réel Solidaire.

En résumé, Habitat Sud Atlantic cède les droits réels du logement aux accédants à la propriété, mais conserve la propriété du foncier et du bâti. Les accédants jouissent pleinement des droits réels sur leur bien immobilier tout en s'acquittant d'une redevance mensuelle d'occupation du terrain auprès d'Habitat Sud Atlantic. Habitat Sud Atlantic encadre la revente possible du bien en garantissant un effet anti-spéculatif.

Acheter en BRS : le plein d'avantages

Propriétaire à prix attractif

L'achat en BRS permet de bénéficier de prix très attractifs par rapport aux prix du marché. Vous vous constituez progressivement un patrimoine, en le remboursant progressivement.

Acheter et transmettre

Vous devenez propriétaire de votre logement. Vous pourrez donc par la suite le revendre ou le transmettre à vos héritiers (sous conditions de ressources).

La qualité d'abord

Les logements proposés présentent toutes les caractéristiques de qualité et de confort, répondant aux réglementations en vigueur.

Des garanties pour votre tranquillité

En cas d'accident de la vie, vous bénéficiez de garanties de rachat et de relogement. Ces sécurités vous permettent d'effectuer votre premier achat immobilier en toute tranquillité.

Le coup de pouce du PTZ

Vous avez la possibilité de bénéficier du PTZ (prêt à taux zéro), un crédit immobilier dont les intérêts sont à la charge de l'État.

Un achat responsable

Le prix de cession (lors d'une revente) étant encadré, vous permettrez alors à de nouveaux bénéficiaires de devenir propriétaires.